



**Madame Catherine Baravalle, Président, les membres du Conseil d'administration et la Direction se joignent aux équipes de l'AMETRA06 pour vous souhaiter d'excellentes fêtes et vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour 2022 !**

Cette année 2021 a initié plusieurs bouleversements dans l'organisation de la vie sociale et économique : vaccination, télétravail... Le monde de l'entreprise change pour s'adapter et assurer la reprise économique. Nos équipes vous ont informés et conseillés au fil des vagues successives de Covid-19 pour vous accompagner dans cette reprise.

2022 sera une année placée sous le signe de l'évolution : application des décrets de la Réforme de la santé au travail pour renforcer et placer la prévention et l'accompagnement des entreprises au coeur du système santé-travail ; affirmation de notre projet d'entreprise et de notre responsabilité sociale... autant d'étapes qui viennent confirmer notre rôle de service de prévention et de santé au travail pour assurer le développement de votre activité !

## Sinistralité 2020 en Paca-Corse



La Carsat Sud-Est et l'Assurance maladie-Risques professionnels ont publié les statistiques 2020 des risques professionnels pour la région Paca-Corse. L'activité économique a été lourdement impactée par la crise sanitaire dans notre région où 92% des TPE portent près de 50% de l'emploi avec plus de 8 salariés sur 10 dans le secteur tertiaire.

### 1- Les accidents du travail (AT)

Après des hausses successives sur les années précédentes, les accidents du travail avec arrêt ont connu une baisse en 2020 en passant de 55 618 à 46 751. Les incapacités permanentes et décès sont également en baisse avec 2 582 cas et 43 décès (le BTP, le Transport et les Services représentent 60% des décès). En revanche, le nombre de jours de travail perdus pour incapacité temporaire a connu une hausse totalisant 4 716 541 jours, de même que la durée moyenne d'une incapacité temporaire en passant de 83 à 101 jours.

### Répartition des risques professionnels

On retrouve en 2020 sensiblement la même répartition des risques professionnels ayant entraîné des AT : manutentions manuelles (51%), chutes de plain-pied (17%), chutes de hauteur (13%), outillage à main (6%), risque routier (4%), agressions-animaux compris (4%), manutention mécanique (2%), risque chimique (1%), risque machine (1%) et autres (1%).

### Secteurs d'activités les plus touchés

- 1/ Bâtiments et travaux publics :  
Salariés : 145 476 - AT avec arrêt : 6 376 - Décès : 8
- 2/ Transports, eau, gaz, électricité, livre et communication :  
Salariés : 169 646 - AT avec arrêt : 7 333 - Décès : 9
- 3/ Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...):  
Salariés : 293 834 - AT avec arrêt : 13 677 - Décès : 8
- 4/ Services, commerces et industries de l'alimentation :  
Salariés : 237 014 - AT avec arrêt : 8 980 - Décès : 5

### 2- Les maladies professionnelles (MP)

Les maladies professionnelles ont baissé de 18% par rapport à 2019. La crise sanitaire n'y est pas étrangère, toute proportion gardée selon les risques.

### Répartition des risques professionnels

Malgré une baisse de 18%, les troubles musculo-squelettiques représentent en 2020 toujours 83% des MP et se situent ainsi à la 1<sup>ère</sup> place des MP. Les affections périarticulaires quant à elles sont en baisse, 1 575 cas avec une prédominance du syndrome du canal carpien (35%). Loin derrière, on retrouve les affections liées à l'amiante (230), suivies des affections chroniques du rachis lombaire (142), des atteintes auditives (36), des lésions chroniques du ménisque (25) et autres MP (94).

### Secteurs d'activités les plus touchés

1/ Services, commerces et industries de l'alimentation - 2/ Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...) - 3/ Bâtiments et travaux publics - 4/ Métallurgie.

### 3- Les accidents du trajet (TJ)

La crise sanitaire a modifié l'organisation du travail (chute ou arrêt d'activités, télétravail) impactant la sinistralité des TJ qui a connu une forte baisse de 19,3% en 2020, alors que le nombre de décès (14) reste encore important malgré sa baisse (19 en 2019).

### Secteurs d'activités les plus touchés

- 1/ Activités de Service II (santé, nettoyage, travail temporaire...) :  
Salariés : 293 834 - TJ avec arrêt : 2 614 - Décès : 5
- 2/ Services, commerces et industries de l'alimentation :  
Salariés : 237 014 - TJ avec arrêt : 1 723 - Décès : 0
- 3/ Activités de service I (adm°, assurances, banques, enseignement privé...) :  
Salariés : 292 356 - TJ avec arrêt : 1 103 - Décès : 0
- 4/ Commerces non alimentaires :  
Salariés : 186 202 - TJ avec arrêt : 960 - Décès : 2

>> Rapport complet sur [www.carsat-sudest.fr/images/statistiques\\_pacac\\_2020](http://www.carsat-sudest.fr/images/statistiques_pacac_2020)

## Points Covid-19

### Protocole sanitaire applicable au 08/12/21

Devant l'ampleur de la 5<sup>ème</sup> vague, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires reprises dans le protocole :

- > Recourir au télétravail 2 à 3 jours par semaine quand cela est possible
- > Privilégier les réunions en audio ou visioconférence
- > Suspendre les moments de convivialité en présentiel
- > Aérer les locaux au minimum 10 minutes toutes les heures
- > Porter le masque pour les travailleurs en extérieur en cas de regroupement ou si la distance de 2 m entre les personnes ne peut être respectée et si un arrêté préfectoral l'impose

>> Protocole complet [ICI](#) >> Comparatif des 2 derniers protocoles [ICI](#)

### Liens utiles

- > Protocoles sanitaires renforcés pour certaines activités : [ICI](#)
- > Questions/Réponses sur les mesures de prévention dans l'entreprise : [ICI](#)
- > Que faire après un contact avec une personne positive Covid-19 ? : [ICI](#)
- > Vaccination et pass sanitaire au travail : [ICI](#)
- > Catalogue des supports d'information (affiches, vidéos, docs...) : [ICI](#)

### Et toujours notre plateforme Covid' à votre écoute

Nos experts restent mobilisés pour répondre à vos questions sur la Covid-19 : mesures de prévention, vaccination, gestion des cas, télétravail...

 04.92.00.23.80

 [covid@ametra06.org](mailto:covid@ametra06.org)

## Actualités AMETRA06

### Memento sur votre cotisation 2022

La déclaration de votre situation et de votre effectif au 1<sup>er</sup> janvier nous permet de calculer au plus juste votre cotisation annuelle qui couvre non seulement le suivi individuel de la santé de vos salariés, mais également l'ensemble de nos services et prestations :

- Interventions en milieu de travail des membres de l'équipe pluridisciplinaire à la demande du médecin du travail : ingénieurs en évaluation et prévention des risques, ergonomes, assistantes en santé-travail, assistante sociale, psychologues du travail et techniciens HSE [\[En savoir plus\]](#)
- Accompagnements : maintien en emploi, RPS, service social [\[En savoir plus\]](#)
- Formations en entreprise, dans nos locaux ou en ligne [\[En savoir plus\]](#)
- Informations sur vos obligations réglementaires
- Sensibilisations aux risques professionnels
- Informations et supports de prévention [\[En savoir plus\]](#)
- Inscription gratuite à nos webinaires [\[En savoir plus\]](#)
- Accompagnement et conseils sur la crise sanitaire [\[En savoir plus\]](#)
- Mise en place des nouvelles dispositions de la loi Santé du 02/08/21

### Gagnez du temps grâce à la cotisation en ligne !

Dès le début du mois de janvier, connectez-vous à votre «Espace adhérent» depuis notre site web [www.ametra06.org](http://www.ametra06.org).

Après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, vous accéderez à la cotisation annuelle. Pour vous aider, un mode d'emploi vous sera envoyé et sera mis en ligne sur notre site web, rubrique Adhérer/ La Cotisation [ICI](#).

Une fois votre déclaration effectuée, vous pourrez choisir votre mode de règlement : carte bancaire, virement ou chèque.

### Votre email de contact nous est précieux !

L'adresse email que vous saisissez dans [votre espace adhérent](#) est primordiale pour nos échanges. Elle nous permet de vous envoyer les convocations aux visites médicales de vos salariés, les confirmations des visites programmées, de vous inviter à nos différents événements et de vous transmettre notre bulletin mensuel d'information.

>> En cas de changement d'interlocuteur, pensez à modifier l'email...  
C'est facile et rapide !

Notre Service adhérents est joignable par :

Téléphone : 04.92.00.24.70

E-mail : [administratif@ametra06.org](mailto:administratif@ametra06.org)

Formulaire en ligne accessible [ICI](#)

### En 2022, inscrivez-vous à nos formations et sensibilisations

Le programme complet de nos formations en sessions multi-entreprises du 1<sup>er</sup> semestre 2022 est en ligne : DUER, référent prévention, risque chimique, travail sur écran, RPS, événement traumatisant, ergonomie et utilisation du défibrillateur automatisé externe.



Dates, horaires, lieux et inscription sur notre site web [ICI](#)

### Nouveau webinaire régional sur le maintien en emploi

Présanse Paca-Corse, représentant des services de prévention et de santé au travail (SPST) de la région, vous invite à un nouveau webinaire ouvert à toutes les entreprises : "[Comment réussir le maintien en emploi de vos salariés ?](#)"

Des clés vous seront données par les médecins du travail des services de l'AIMST 04 et de l'AIMST 13 : définitions, enjeux, rôle du SPST, mécanisme de la désinsertion professionnelle et parcours du maintien en emploi inspiré de la méthode Jabes-Paray.

### Informations pratiques :

- Date : jeudi 13 janvier 2022
- Heure : 11h-12h (45 min de présentation + 15 min de Q/R)
- Inscription en ligne gratuite : [ICI](#)



**Pour suivre toute notre actualité et être parmi les premiers informés de nos événements, rejoignez les 2450 abonnés à notre page LinkedIn dès aujourd'hui !**

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

[Cliquer ICI](#)

## Infos santé au travail

### Comment agir pour réduire les risques professionnels ?

L'INRS et l'Assurance maladie-Risques professionnels proposent aux TPE et PME des outils d'information et d'aide à la prévention des risques par métier pour :

- En savoir plus sur les risques du métier
- Evaluer les risques dans son entreprise
- Passer à l'action par la mise en oeuvre de mesures de prévention
- Trouver les outils et les accompagnements adaptés

Cette offre sectorielle est régulièrement enrichie de nouveaux métiers.

Dernières mises à jour effectuées pour l'accueil des jeunes enfants, les métiers du bois, l'industrie, les clubs sportifs et associations, les métiers de la propreté, les soins vétérinaires, le transport de marchandises, les commerces...

>> Consultez cette offre sur [www.inrs.fr/metiers](http://www.inrs.fr/metiers)

>> Ainsi que nos fiches de prévention et dépliants métiers à votre disposition sur notre espace documentaire [ametra06.org/documentations](http://ametra06.org/documentations)

### Utilisez-vous le "Questionnaire risques professionnels" en ligne ?

Employeurs et salariés, vous pouvez désormais effectuer et suivre vos démarches en ligne dans le cadre d'une procédure de reconnaissance d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

>> Inscription sur : [questionnaires-risquepro.ameli.fr/login](http://questionnaires-risquepro.ameli.fr/login)

Ce service vous donne la possibilité de manière dématérialisée de :

- Répondre au questionnaire de la CPAM
- Consulter et télécharger le dossier
- Joindre tous les documents utiles à l'instruction du dossier
- Faire des observations et être informés le jour même de toute nouvelle observation faite sur votre dossier

Une assistance téléphonique est également à votre disposition :

- >> Employeurs : 36 79
- >> Salariés/Témoins : 36 46



AMETRA06 INFO est édité par l'AMETRA06.

Siège et administration : Le Petra, 2-4 rue Jules Belleudy, 06200 NICE

Email : [administratif@ametra06.org](mailto:administratif@ametra06.org) • Tél. : 04.92.00.24.70 • Contact : Sophie Chantelot - Chargée de communication : [s.chantelot@ametra06.org](mailto:s.chantelot@ametra06.org)

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

Visionnez nos webinaires sur notre chaîne [YouTube](#)

Retrouvez toute l'actualité de la santé au travail des services de prévention et de santé au travail de la région sur : [presanse-pacacorse.org](http://presanse-pacacorse.org)

**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL  
SOUVENIR À GÈRES-CÔTE D'AZUR.COM